

SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE

Déclaration de principes sur les conflits d'intérêts

La réglementation en valeurs mobilières applicable au Canada exige du courtier en épargne collective et de ses représentants qu'ils se conforment à certaines règles à l'égard des conflits d'intérêts, en particulier en ce qui concerne la communication d'information à ce sujet.

But de ce document

Services d'investissement FÉRIQUE est une société inscrite à titre de courtier en épargne collective et est autorisée à exercer des activités de planification financière. Il se peut que certains conflits d'intérêts surviennent de temps à autre dans le cadre de nos activités. Nous croyons qu'il est important de vous informer quant à notre façon de relever et de traiter les conflits d'intérêts pour en mitiger les impacts. On considère qu'il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts de différentes personnes, notamment ceux d'un client et ceux de Services d'investissement FÉRIQUE, sont incompatibles ou divergents.

Nous prenons des mesures raisonnables pour relever tous les conflits d'intérêts importants existants ou que l'on s'attend raisonnablement à voir survenir. Nous évaluons ensuite le niveau de risque associé à un conflit. Nous évitons toute circonstance comportant un conflit d'intérêts grave ou qui présente un risque trop élevé pour nos clients ou pour l'intégrité des marchés. Dans toute autre situation comportant un conflit d'intérêts, nous mettons en place des mesures appropriées de manière à contrôler efficacement ce conflit.

La présente déclaration de principes concernant les conflits d'intérêts vise à vous informer quant à la nature et à la portée de conflits d'intérêts importants ainsi relevés comme pouvant avoir une incidence sur les services que Services d'investissement FÉRIQUE vous fournit.

Situations de conflit d'intérêts

Vous trouverez ci-dessous une description du type de situations dans lesquelles Services d'investissement FÉRIQUE peut être en conflit d'intérêts et de quelle façon Services d'investissement FÉRIQUE entend traiter le conflit.

Relations avec des entités apparentées à Services d'investissement FÉRIQUE

Gestion FÉRIQUE :

Services d'investissement FÉRIQUE est la filiale de courtage en épargne collective et de planification financière de Gestion FÉRIQUE, le gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE participe au placement des Fonds FÉRIQUE gérés par Gestion FÉRIQUE.

Les membres du conseil d'administration de Services d'investissement FÉRIQUE sont également membres du conseil d'administration de Gestion FÉRIQUE. Les administrateurs de Services d'investissement FÉRIQUE et de Gestion FÉRIQUE sont également membres de Gestion FÉRIQUE. Certains dirigeants de Services d'investissement FÉRIQUE sont également dirigeants de Gestion FÉRIQUE.

En raison des liens qui unissent Services d'investissement FÉRIQUE à Gestion FÉRIQUE, des politiques et procédures ont été mises en place en vue de parer aux conflits d'intérêts potentiels pouvant découler de cette relation et de préserver le meilleur intérêt des clients de Services d'investissement FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE exerce ses activités et administre ses opérations indépendamment des activités et des opérations de Gestion FÉRIQUE. Les livres et registres de Services d'investissement FÉRIQUE sont maintenus séparément des livres et registres de Gestion FÉRIQUE. Nous prenons les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des renseignements personnels de nos clients en limitant l'accès à ces renseignements en fonction de la sensibilité de ceux-ci.

Conflits d'intérêts des administrateurs, dirigeants et employés de Services d'investissement FÉRIQUE

Nos administrateurs, dirigeants et employés pourraient se trouver, dans le cours normal de l'exercice de leurs fonctions, dans des situations où leurs intérêts personnels entrent en conflit avec ceux d'un client.

Le Code d'éthique de Gestion FÉRIQUE, applicable à Services d'investissement FÉRIQUE, établit des principes de base qui guident la conduite de leurs administrateurs et dirigeants et des membres de leur personnel, y compris notamment l'interdiction :

- a) d'utiliser de l'information confidentielle acquise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, ou de profiter d'une situation, en vue d'obtenir un avantage de quelque nature que ce soit ;
- b) d'accepter des cadeaux, divertissements et compensations susceptibles d'influencer les décisions à prendre dans l'exercice de leurs fonctions ; et
- c) d'exercer des activités susceptibles d'interférer ou d'entrer en conflit avec leurs fonctions.

Services d'investissement FÉRIQUE ne permettra à ses administrateurs, dirigeants et employés d'exercer des activités à l'extérieur de leurs fonctions, y compris notamment le fait d'agir comme administrateur d'une société ou autre entité, qu'après s'être assurée que ces activités ne compromettent pas les intérêts de nos clients.

Par ailleurs, Services d'investissement FÉRIQUE s'assure que les pratiques de rémunération de nos employés ne sont pas incompatibles avec leurs obligations envers les clients. Nous ne pratiquons pas la rémunération à la commission pour nos employés.

Services d'investissement FÉRIQUE s'est également dotée d'un Manuel de conformité traitant des situations propres à nos activités. Celui-ci réitère que nos employés ne doivent jamais favoriser leurs propres intérêts au détriment de leurs responsabilités envers la clientèle et Services d'investissement FÉRIQUE. Nos employés sont également tenus par la réglementation applicable d'exercer leurs activités avec intégrité et dans le meilleur intérêt des clients de Services d'investissement FÉRIQUE.

Relations avec des prestataires de services importants

Placements Banque Nationale :

Placements Banque Nationale inc., filiale indirecte à part entière de la Banque Nationale du Canada, agit comme placeur principal des parts des Fonds FÉRIQUE. Elle distribue les parts des Fonds FÉRIQUE par l'entremise de ses représentants autorisés, par le biais d'une ligne téléphonique sans frais et d'un site Internet transactionnel.

Services d'investissement FÉRIQUE agit aussi comme placeur des Fonds FÉRIQUE.

Trust Banque Nationale :

Trust Banque Nationale inc. est une société de fiducie, filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada. Elle agit comme fiduciaire, dépositaire, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres des participants aux Fonds FÉRIQUE depuis 1991. Les registres des Fonds FÉRIQUE sont tenus aux bureaux de Trust Banque Nationale.

De temps à autre, ces entités ou d'autres prestataires de services peuvent collaborer avec Services d'investissement FÉRIQUE en vue d'offrir des produits et services dans l'intérêt de nos clients. Il est cependant entendu que dans ce cas, aucun échange de renseignements sur le client ne pourra avoir lieu sans obtenir, au préalable, le consentement exprès et écrit du client ou si le renseignement est raisonnablement nécessaire afin de fournir un produit ou un service précis.

Autres conflits d'intérêts

De temps à autre, d'autres situations de conflits d'intérêts potentiels ou réels peuvent survenir. Services d'investissement FÉRIQUE continuera à s'efforcer de relever et traiter ces situations de façon équitable et raisonnable, et de les divulguer de façon appropriée compte tenu des devoirs et obligations et de la norme de diligence que nous sommes tenus de respecter dans nos relations avec notre clientèle.

La présente déclaration de principes sur les conflits d'intérêts de Services d'investissement FÉRIQUE sera mise à jour advenant tout changement important concernant les informations en matière de conflits d'intérêts que nous aurions à vous communiquer.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant notre déclaration de principes sur les conflits d'intérêt, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant ou avec la direction au 1-888-259-7969 (514-840-9206).